

Chers maires,

Pour cette quatrième édition de la Cagouille Bleue, nous avons essayé un format repensé, afin de pouvoir intégrer la Lettre directement dans le corps du mail qui vous est ici envoyé, tout en pouvant continuer à l'imprimer (version PDF en pièce jointe). Dans les deux versions, vous pouvez parcourir la lettre avec votre souris et cliquer pour obtenir plus d'informations. Dans ce court numéro, je souhaite insister sur ce qu'on pourrait appeler un outil du quotidien grand public, valable pour vous-mêmes comme pour tous vos administrés : l'application Ma Sécurité. Je la considère comme un outil du quotidien car elle peut être une véritable aide aux personnes en difficulté (comment réagir face à une situation) en même temps qu'un moyen d'information que ce soit sur un phénomène de délinquance en cours dans votre secteur ou sur une déviation mise en place après un accident routier (il faut pour cela, accepter les notifications dans les paramètres). Cet outil peut notamment s'avérer très utile pour les habitants des communes ayant adhéré au dispositif de participation citoyenne, que ce soit vis-à-vis de la lutte contre la malveillance ou de la vigilance feux de forêts.

Je vous encourage donc à télécharger sans plus attendre cet outil de poche, et à en faire la promotion autour de vous.

Colonel de Penfentenyo de Kervéréguin

MA SÉCURITÉ

Votre application du quotidien pour votre sécurité



Au plus près de vous



À quoi sert l'application ?

- Trouver de l'aide
- Recevoir de l'actualité
- Consulter nos conseils
- Accéder aux numéros utiles

Nos conseils

- Habitation
- Famille
- Sécurité routière
- Numérique
- Élus
- Entreprise et commerce
- Aide aux victimes
- Vie pratique

ÉVÉNEMENTS

Réunions thématiques dans lesquelles "Ma sécurité" a été abordée :

01/10 Saint-Claud
18h - Salle des fêtes

02/10 Cognac
18h - Salle de la Salamandre

08/10 Angoulême
18h - Grand salon préfecture



ESCROQUERIE

Une mairie de Charente a été **victime d'une escroquerie avec une facture** relative à des travaux. Après avoir réceptionné la facture de l'artisan par mail, la secrétaire réclame un RIB et procède au paiement, validé par la trésorerie locale. Le vrai artisan se manifeste pour la facture impayée. Sa boîte mail avait été piratée durant une quinzaine de jours. Le préjudice s'élève à **près de 6 000 €**. Une bonne habitude à prendre est de **vérifier tout RIB** transmis par mail en appelant le titulaire du compte par téléphone avant d'effectuer un virement.

Votre avis compte !

Donnez-nous votre avis sur notre lettre aux élus en répondant à ce court **sondage** : moins de deux minutes suffisent !

SUIVEZ-NOUS SUR LES RÉSEAUX !



Vos applications utiles :

